



DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

ACTIONS EUROPÉENNES ISR

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à surperformer l'indice Euro Stoxx NR (ticker Bloomberg: SXXT Index) libellés en euros et calculé dividendes nets réinvestis, sur la durée d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement repose sur une stratégie climatique qui combine les exigences classiques de risque et de rendement financier avec les exigences de la transition bas carbone en conformité avec l'Accord de Paris signé le 22 avril 2016 (l'«Accord de Paris»). Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

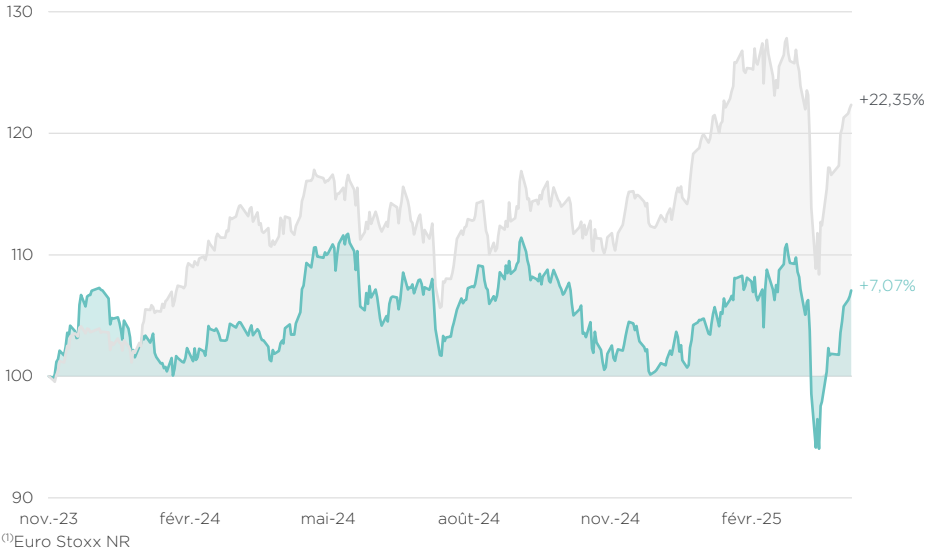
Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	107,24
Actif net (m€)	205
Nombre de lignes actions	34
Capitalisation moyenne (md€)	45
Price to Earning Ratio 2025 ^e	14,6x
Price to Book 2024	2,1x
VE/EBITDA 2025 ^e	8,5x
DN/EBITDA 2024	2,3x
Rend. du free cash-flow 2025 ^e	7,40%
Rend. du dividende 2024 ^e	3,37%

Performance (du 24/11/2023 au 30/04/2025)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

↗ DNCA INVEST BEYOND CLIMATE (Part A2) Performance cumulée ↗ Indicateur de référence⁽¹⁾



Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	Depuis la création
Part A2	+3,50	+4,88
Indicateur de référence	+9,27	+15,11
Part A2 - volatilité	16,60	15,11
Indicateur de référence - volatilité	16,32	14,51

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an
Part A2	+1,90	+1,30	+5,56	+3,50
Indicateur de référence	+0,31	+0,71	+8,01	+9,27

Performances calendaires (%)

	2024
Part A2	-5,27
Indicateur de référence	+9,26

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

Principaux risques : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque en perte de capital, risque de taux, risque de change, risque de crédit, risque de contrepartie, risque ESG, risque de durabilité

Principales positions*

	Poids
ASML HOLDING NV (7,5)	4,68%
SSE PLC (6,2)	4,49%
VEOLIA ENVIRONNEMENT (5,7)	4,47%
INTESA SANPAOLO (6,9)	3,85%
SCHNEIDER ELECTRIC SE (8,4)	3,77%
CREDIT AGRICOLE SA (6,2)	3,57%
IBERDROLA SA (6,7)	3,55%
PRYSMIAN SPA (6,3)	3,50%
CAIXABANK SA (5,7)	3,49%
KNORR-BREMSE AG (5,9)	3,44%
	38,81%

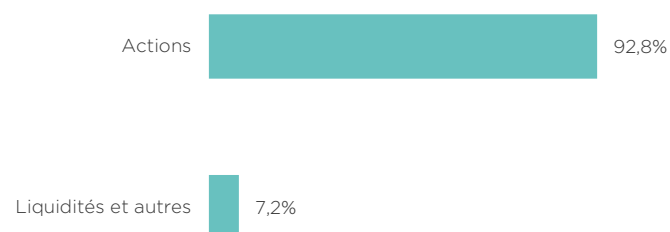
Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

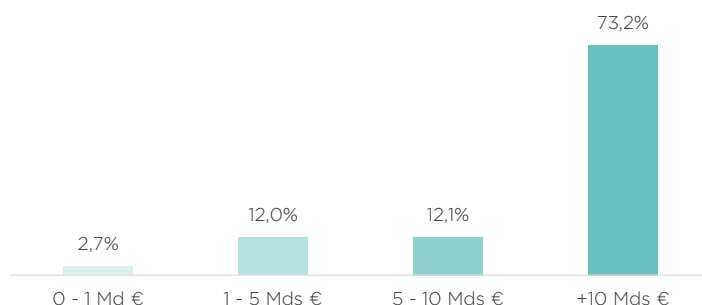
Meilleures	Poids	Contribution
SECHE ENVIRONNEMENT	2,47%	+0,50%
SIEMENS ENERGY A	1,48%	+0,49%
SPIE SA	3,42%	+0,29%
IBERDROLA SA	3,55%	+0,21%
GEBERIT AG-REG	2,42%	+0,20%

Moins bonnes	Poids	Contribution
ARCADIS NV	2,41%	-0,27%
ASML HOLDING NV	4,68%	-0,17%
DASSAULT SYSTEMES SE	1,53%	-0,15%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	2,56%	-0,14%
PRYSMIAN SPA	3,50%	-0,12%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Services aux collectivités	22,8%	5,9%
Bâtiment et matériaux de	20,7%	4,0%
Biens et services industriels	17,8%	15,5%
Banques	10,9%	13,5%
Technologie	9,7%	12,7%
Énergie	3,6%	4,3%
Assurance	3,3%	7,7%
Automobiles et équipementiers	1,6%	3,4%
Immobilier	1,6%	1,1%
Ressources de base	0,9%	0,6%
Liquidités et autres	7,2%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	34,5%	30,9%
Italie	16,7%	9,1%
Allemagne	9,1%	28,2%
Pays-Bas	8,0%	13,8%
Espagne	7,0%	9,3%
Suède	5,5%	0,7%
Suisse	5,1%	-
Royaume-Uni	4,5%	0,1%
Finlande	2,4%	2,6%
Liquidités et autres	7,2%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : VONOVIA SE (6,5)

Sorties : Aucune

Commentaire de gestion

Le mois d'avril fut caractérisé par un niveau de volatilité qui n'avait pas été atteint depuis le début de la crise sanitaire en février 2020 comme en témoigne l'indice de la peur (Vix) qui a franchi les 50 points en début de période. Les droits de douanes, particulièrement élevés, annoncés lors du « Libération day » par le président américain ont plongé les bourses mondiales dans l'incertitude et ont fait résonner le sifflement du « grey swan » tant redouté. Risques sur la croissance économique et sur l'inflation, affaiblissement du dollar, probabilité de stagflation, tous les ingrédients furent réunis pour entraîner une correction supérieure à -10% des principaux indices actions mondiaux. La trêve de 90 jours annoncée une semaine plus tard a permis d'enclencher un rebond important des marchés qui ont finalement effacé leur baisse en concluant le mois sur une performance quasiment stable en devise locale. D'un point de vue économique, bien que ce contexte ait entraîné une révision en baisse de la croissance attendue cette année autour de +2,5%, les différentes données publiées en Europe ou aux Etats-Unis (baisse de l'inflation, marché de l'emploi toujours solide, indicateurs avancés de l'activité économiques toujours en zone de croissance) ne traduisent pas les effets à venir de cet environnement. De même, la saison de publications des résultats du premier trimestre ressort de bonne facture malgré une visibilité amoindrie. Il va falloir du temps pour que les marchés financiers puissent constater et valoriser les effets de cette guerre tarifaire. Enfin, le dollar est le grand perdant du mois avec une correction proche de -4.5% contre les principales devises mondiales.

Dans ce contexte, le fonds affiche une performance mensuelle de 1,9% à comparer à 0,31% pour son indice de référence l'Euro Stoxx NT soit une performance relative positive de 159.

Sur le mois, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont : Seche Environnement (+48 bps, poids actif +2,2%), Siemens Energy (+34 bps, poids actif +1,2%), Spie (+31 bps, poids actif +3,5%), Geberit (+30 bps, poids actif +2,9%) et Nibe Industrier (+19 bps, poids actif +2,8%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs sont : Arcadis (-26 bps, poids actif +2,5%), Dassault Systèmes (-13 bps, poids actif +1,7%), Prysmian (-10 bps, poids actif +3,2%), Infineon (-10 bps, poids actif +1,9%) et Crédit Agricole (-8 bps, poids actif +3,4%).

Parmi les principaux mouvements, la société immobilière allemande Vonovia a été intégrée à notre sélection et nous avons renforcé notre exposition à l'entreprise française Saint Gobain. Par ailleurs nous avons pris une partie de nos bénéfices sur les titres Veolia Environnement, Iberdrola, Spie, Knorr Bremse, Siemens Energy et Caixabank.

A la fin du mois, le portefeuille est composé de 34 valeurs. Au global, les 10 premières positions du fonds représentent près de 39% de l'actif net avec un top 5 constitué des titres suivants : ASML (>4.5%), SSE (>4%), Veolia Environnement (>4,0%), Intesa SanPaolo (>3.5%) et Schneider Electric (>3,5%).

Dans cette période de forte volatilité, le fonds a plutôt bien réagi en relatif que ce soit dans la période de correction ou dans la phase de rebond post désescalade de la guerre commerciale. La poche industrielle (près de 40% du fonds) et l'exposition aux Utilities (20% du fonds) ont offert un équilibre intéressant dans ces différents cycles de marché. Alors que la prudence était de mise avec des révisions à la baisse de la croissance des bénéfices attendus, la période de publications en cours se passe plutôt bien au regard du contexte commercial. Nous notons tout de même 3 points de vigilance : les effets devises (notamment le dollar), les effets de stockage en amont des potentielles hausses de prix qui peuvent temporairement accélérer les volumes d'affaires, le manque de visibilité sur les perspectives annuelles. Il est fort probable que les publications du second trimestre soient un meilleur indicateur des tendances d'activité et de rentabilité. Avec un ratio d'investissement qui a été réduit autour de 94.5%, l'équipe de gestion continuera de mettre à profit les épisodes de volatilité qui devraient encore apparaître au gré des annonces de l'administration américaine.

Achevé de rédiger le 12/05/2025.



Léa
Dunand-Chatellet



Romain
Avice



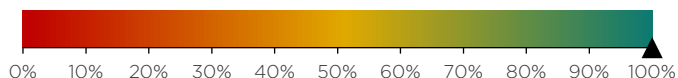
Matthieu
Belondrade, CFA



Florent
Eyroutlet

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA⁺ (100%)

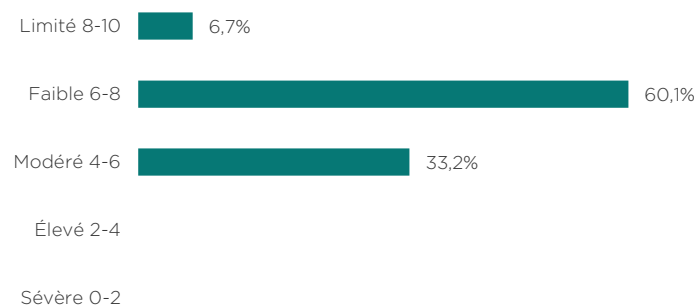


Note Responsabilité moyenne : 6,3/10

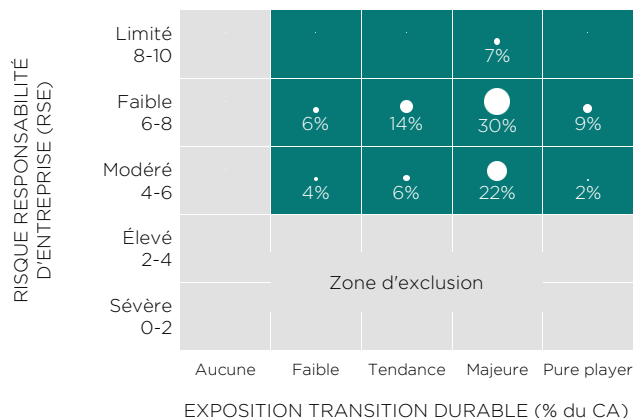
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



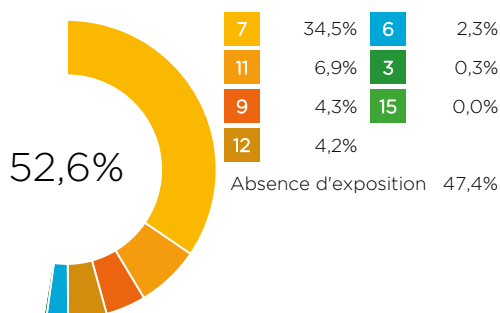
Répartition du risque de responsabilité⁽¹⁾



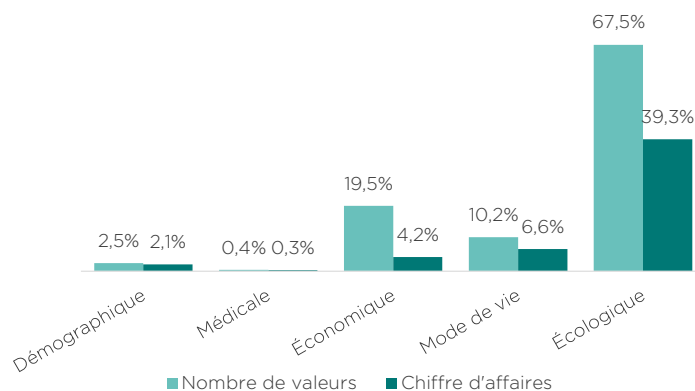
Exposition transition/RSE⁽²⁾



Exposition aux ODD⁽³⁾ (% de chiffre d'affaires)



Exposition aux transitions durables⁽⁴⁾



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

⁽²⁾ La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

⁽³⁾ 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

⁽⁴⁾ 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettant d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

* Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	98%	13 009		
		97%	12 814		
		29/12/2023	95%	100%	48 298
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	98%	2 951		
		97%	3 152		
		29/12/2023	95%	100%	9 995
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	98%	90 443		
		97%	75 064		
		29/12/2023	95%	100%	367 773
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	98%	106 403		
		97%	91 031		
		29/12/2023	95%	100%	414 800
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	98%	15 959		
		97%	15 966		
		31/12/2024	97%		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	98%	559	100%	596
		97%	464	100%	601
		29/12/2023	95%	100%	627
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	98%	860	100%	960
		97%	789	100%	978
		29/12/2023	95%	100%	941
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		98%	0%	100%	0%
		97%	0%	100%	0%
		29/12/2023	13%	11%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		98%	63,0%	100%	58,6%
		31/12/2024	97%	100%	60,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		14%	55,3%	8%	54,5%
		31/12/2024	13%	7%	62,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	98%	0,8	100%	0,6
		31/12/2024	97%	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		98%	0,1%	100%	0,1%
		97%	0,1%	100%	0,1%
		29/12/2023	0%	1%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	3%	0
		5%	0	3%	0
		29/12/2023	4%	2%	12 853
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	98%	3,3	100%	0,9
		94%	3,1	99%	0,7
		29/12/2023	58%	61%	0,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		98%	0,0%	100%	0,0%
		97%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023	95%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		98%	0,0%	100%	0,0%
		97%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023	95%	99%	0,1%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		88%	8,8%	87%	11,7%
		75%	8,5%	71%	10,3%
		29/12/2023	32%	32%	12,3%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		98%	43,6%	100%	42,2%
		97%	42,9%	100%	42,5%
		29/12/2023	95%	100%	41,9%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		98%	0,0%	100%	0,0%
		97%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023	95%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	72%	8 400	74%	996
		57%	614	74%	521
		29/12/2023	7%	8%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		13%	0,3%	7%	0,2%
		14%	0,1%	8%	0,1%
		29/12/2023	7%	7%	0,0%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		98%	0,0%	100%	0,0%
		97%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023	35%	29%	0,5%

Source : MSCI

Il est précisé que DNCA Finance a changé de fournisseur de données extra-financières en octobre 2023 passant d'un suivi des externalités négatives par le fournisseur Scope Rating au profit d'un suivi des indicateurs de performance (PAI) par le fournisseur MSCI. Ce changement de fournisseur et de typologie d'indicateurs empêche DNCA Finance de produire un comparatif de performances ESG sur 3 ans. DNCA Finance s'engage à produire cet historique à compter des données disponibles en décembre 2023.

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Beyond Climate
Code ISIN (Part A2) : LU2703654348
Classification SFDR : Art.9
Date de création : 23/11/2023
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : Euro Stoxx NR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Equipe de gestion :
Léa DUNAND-CHATELLET
Romain AVICE
Matthieu BELONDRADE, CFA
Florent EYROULET

Éligible à l'assurance vie : Oui

Éligible au PEA : Oui

Minimum d'investissement : -

Frais de souscription : - max

Frais de rachat : -

Frais de gestion : 1,70%

Frais courants au 31/12/2023 : 1,90%

Commission de surperformance : -

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg
Branch

Règlement / Livraison : T+2

Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.labelisr.fr et www.labelisr.fr/comment-investir/fonds-labelises. Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Le fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le fonds a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et Fonds Monétaires). La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de responsabilité et de durabilité et vise à cibler des émetteurs dont un pourcentage significatif de leurs revenus est exposé aux 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies. La stratégie d'investissement est orientée vers l'économie de la loi carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'Euro Stoxx NR.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de responsabilité et de durabilité et vise à cibler des émetteurs dont un pourcentage significatif de leurs revenus est exposé aux 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire d'au moins 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5% chaque année en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. En outre, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributive aux enjeux climatiques, se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers l'économie de la loi sur le carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice MSCI All Countries World.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 (Règlement SFDR) par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui s'il

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.

DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.

EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.

P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.

P/CF (Share price/Cash Flow per Share). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.

PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.

Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.